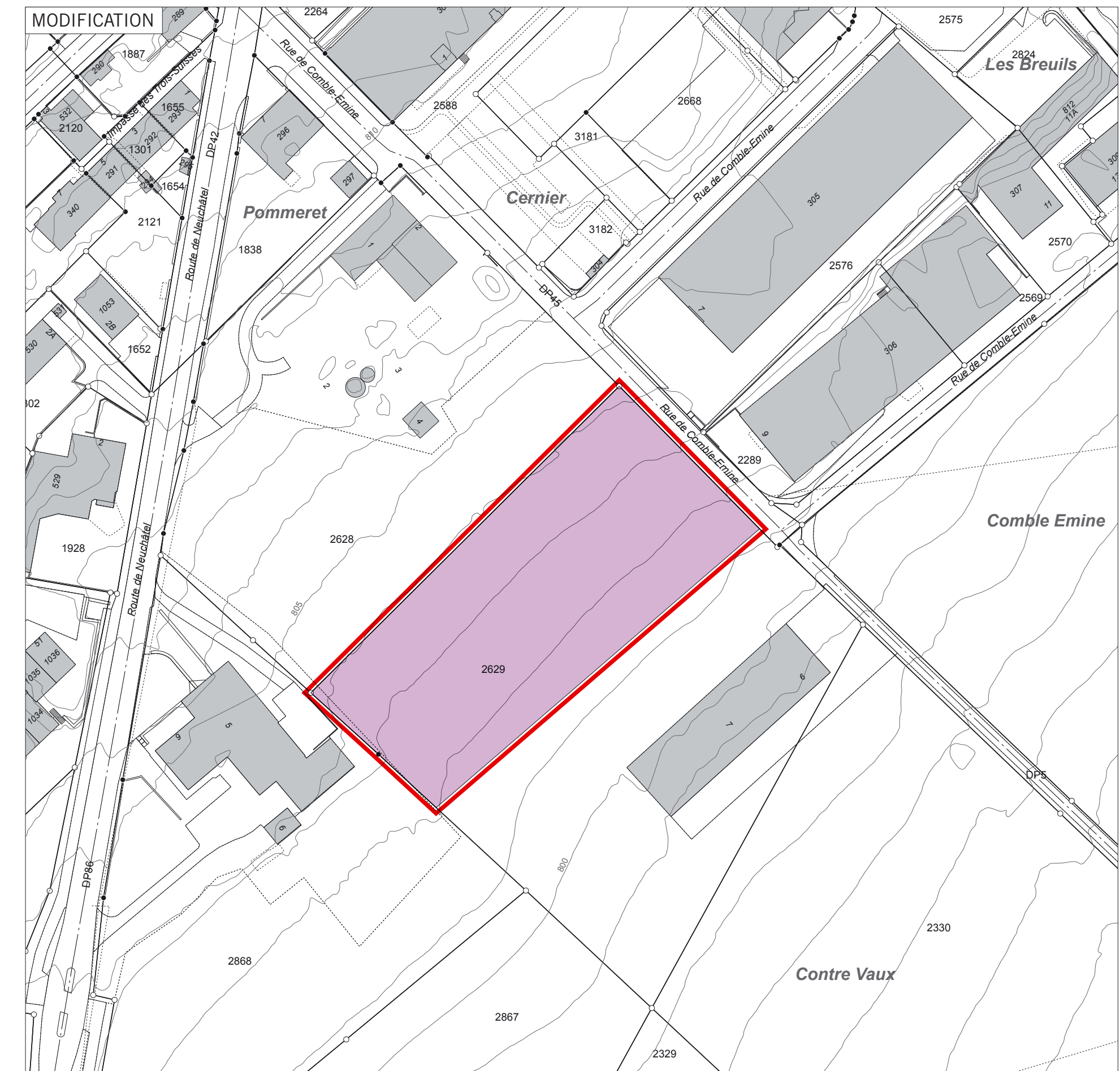
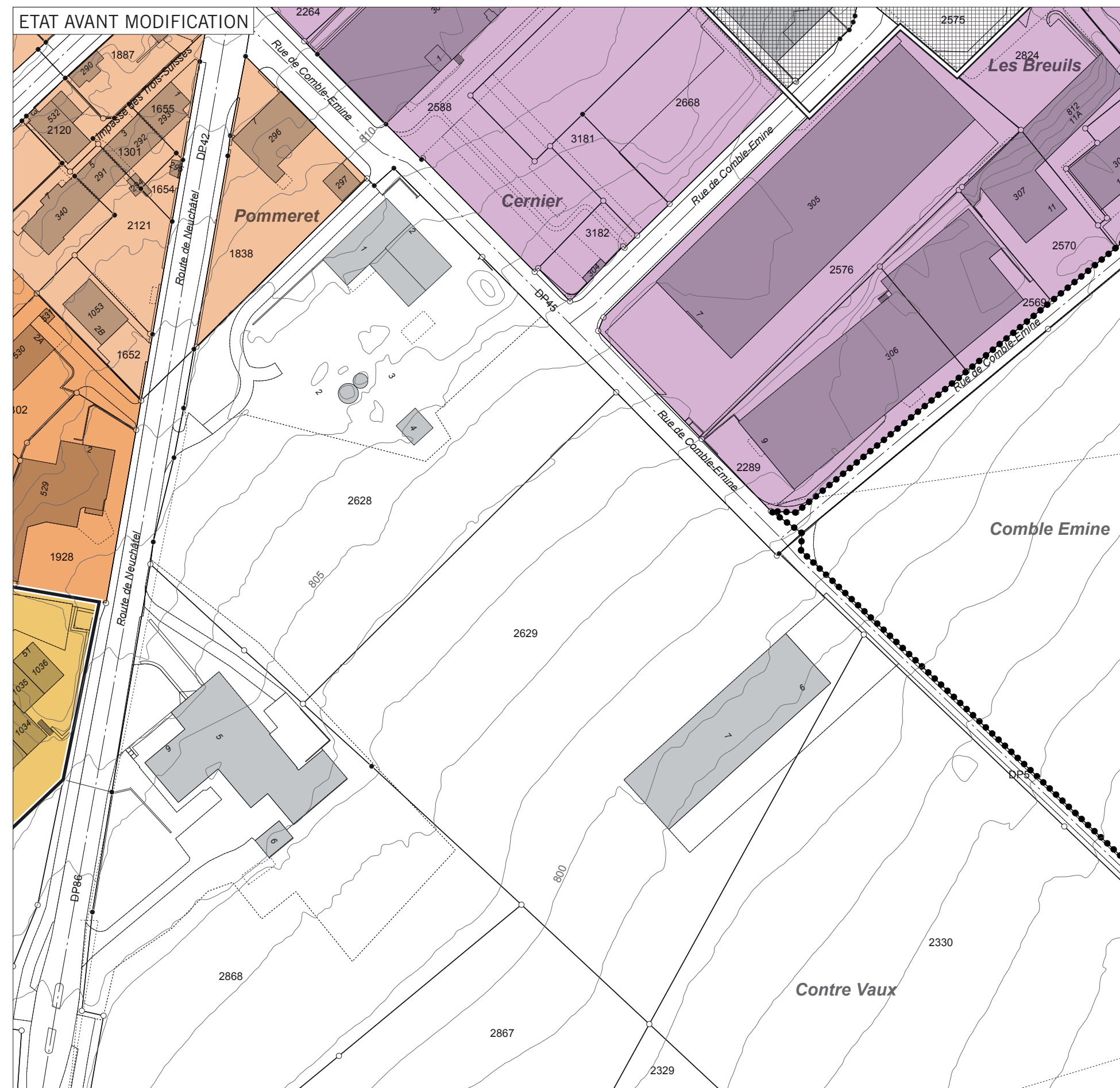


Modification partielle du plan d'aménagement local de Cernier

Secteur "Comble Emine"

ECHELLE 1:1'000



LEGENDE

NIVEAU CANTONAL

●●●● Périètre archéologique

NIVEAU COMMUNAL

Urbanisation et protection du patrimoine bâti

- Zone d'habitation à moyenne densité 1
- Zone d'habitation à moyenne densité 2
- Zone d'habitat groupé
- Zone artisanale et commerciale

- Plan spécial Migros
- Périètre de plan de quartier en vigueur
- Périètre de plan spécial en vigueur

Agriculture et autres zones et territoires

- Zone agricole

MODIFICATION

- Secteur modifié

Etabli sur la base des données de la mensuration officielle du 08.02.2022
Référence SGRF : 20220208_21844
Données cartographiques du SITN © 2022 / Service de la Géomatique et du Registre Foncier

1. Auteur du plan

urbaplan
rue saint-maurice 13 - cp 3211
2001 neuchâtel

N. Jaul

Neuchâtel, le 6 janvier 2023

3. Préavis

Le/La conseiller/ère d'Etat chef/fe du Département du développement territorial et de l'environnement,

5. Mise à l'enquête publique

Du _____ au _____
Au nom du Conseil communal,

Le Président
Le Val-de-Ruz, le _____

7. Sanction

Par arrêté de ce jour, au nom du Conseil d'Etat,
Neuchâtel, le _____

Le/La Président(e)
Le/La Chancelier(ère)

2. Signature

Au nom du Conseil communal,

Le Président
Le Val-de-Ruz, le _____

4. Adoption

Par arrêté de ce jour,
Au nom du Conseil communal,

Le Président
Le Val-de-Ruz, le _____

6. Approbation

Par arrêté de ce jour,
Au nom du Conseil d'Etat,

Le/La Président(e)
Neuchâtel, le _____